

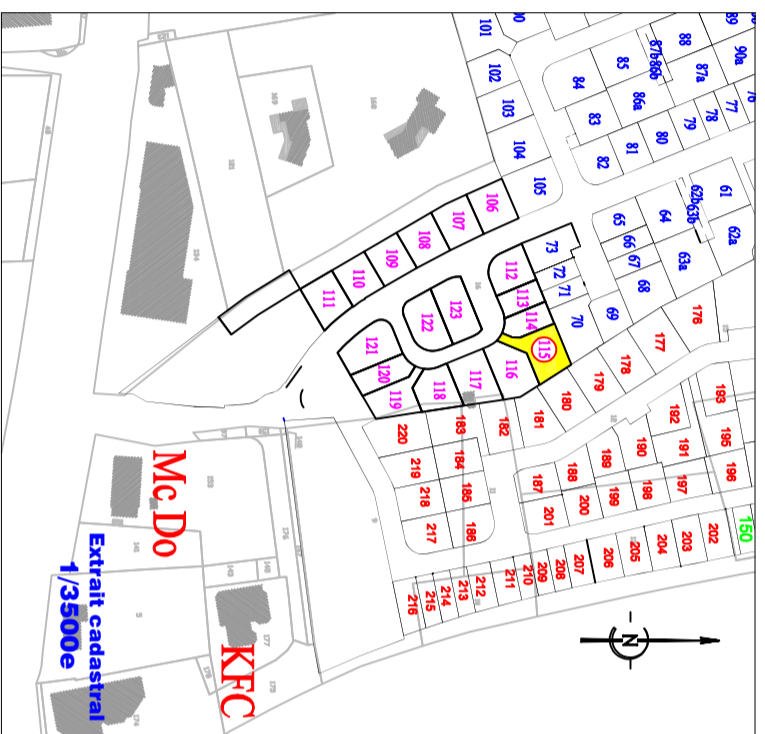
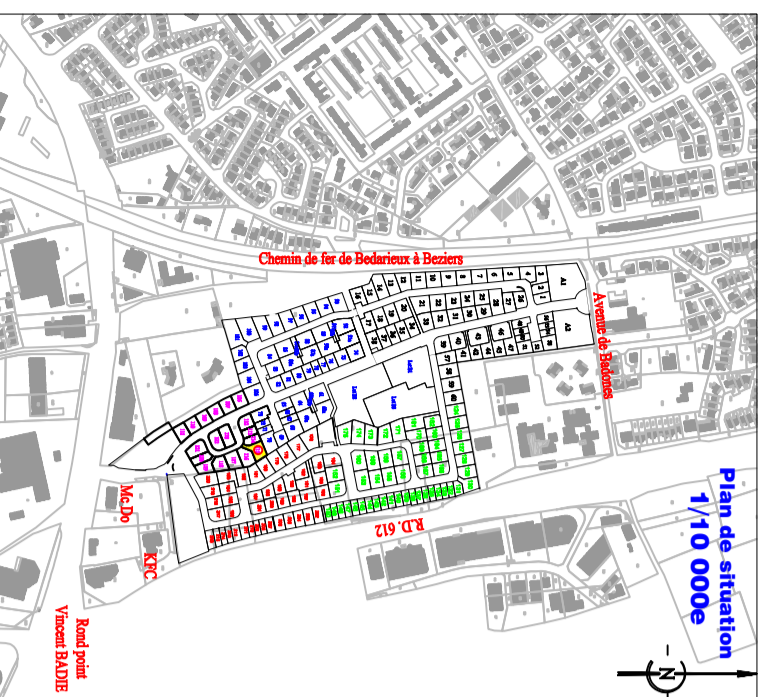
DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
Ville de BEZIERS

**Z.A.C " LE FRIGOUILLAS " Tranche 1 Phase 3**

**Lot n° 115**

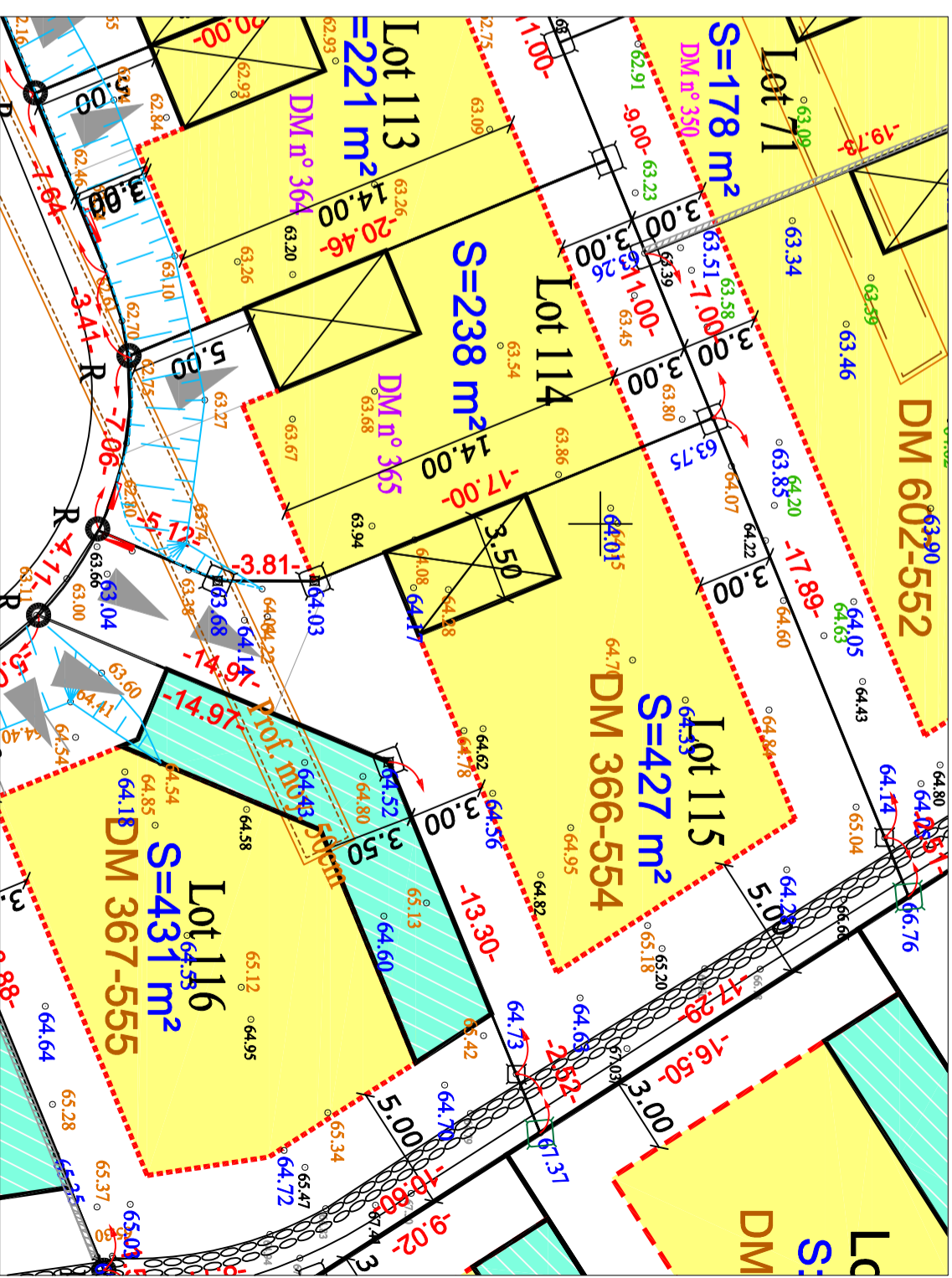
**PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE**

Section DM n° 366 - 554  
Surface: 427 m<sup>2</sup>



**PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE**

Echelle : 1/250ème



**Clause particulière:**

Des tranchées archéologiques ont été réalisées à des emplacements et des profondeurs variés. Le plan élaboré par l'opérateur archéologique n'est qu'indicatif et ne saurait engager la responsabilité de l'aménageur ou du géomètre. Le client s'engage à fournir ce plan au concepteur du projet de construction, au bureau d'étude de sol et au constructeur. Le constructeur sera tenu deffectuer les vérifications in situ et d'adapter le projet, en conséquence.

- 50.00 Cotes altimétriques terrain avant travaux (2012)
- 50.00 Cotes altimétriques terrain apres travaux (Aout/sept 2021)
- 50.00 Cotes altimétriques terrain apres travaux (décembre 2023)

**Matérialisation des Limites:**

- Bornes O.G.E.
- Tige Fer, Rivet (ou clous d'arpentage)
- M.P., A.M. Marque Peinture, Angle Mur

**Bornage des lots effectué le 01/12/2023**

Le géomètre ne pourra pas être tenu responsable de la disparition des bornes après leur implantation définitive. Les acquéreurs des lots devront pérenniser leur position.

- Construction en R+1 autorisée (Limite à 9,00m au faîçage)
- Toit terrasse obligatoire
- Toit terrasse obligatoire
- Construction obligatoire
- Construction en RDC obligatoire
- Garage imposé
- Stationnement obligatoirement ouvert sur la voie
- Limite du Lot, cote périmétrique
- Aire constructible maximale autorisée

